

**"Discrimination des filles dans l'accès à l'éducation et la formation professionnelle"**

Intervention de SUD éducation

**SCOLARISATION DES FILLES AU MAROC, EN PARTICULIER DANS LE MILIEU RURAL**

La scolarisation en milieu rural est certes un problème mondial mais il n'y a que dans les pays émergents qu'il est vraiment ressenti et problématique, en particulier quand il touche les jeunes filles.

Car dans ces pays, la place des jeunes filles, en particulier dans les milieux ruraux, est encore trop souvent reléguée au second plan ; elles sont trop souvent soumises à des pressions sociales, religieuses, traditionnelles et culturelles.

Le Maroc, où je vis, n'est pas en reste.

Certes, une loi existe sur l'obligation de scolariser les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, sans distinction de sexe. Les autorités sont même tenues de prévoir tous les moyens nécessaires à la scolarisation, permettant ainsi à tous les enfants où qu'ils se trouvent géographiquement de suivre un enseignement public.

Dans les grandes villes, admettons-le, cela se passe assez bien. C'est dans le milieu urbain que les situations sont plus difficiles.

L'absence de collège, d'internat de filles et de transport rendent l'accès à l'éducation plus difficile pour les filles que pour les garçons

Plusieurs facteurs entravent l'éducation de la fille rurale, dont notamment les contraintes économiques (les parents, dans l'impossibilité de prendre en charge les frais de scolarité de l'ensemble de leurs enfants excluent les filles, qui constituent parfois une source de revenu pour la famille quand elles ont notamment employées comme des petites bonnes en ville).

D'autres contraintes sont à prendre en compte ; elles sont liées à la fragilité des infrastructures rurales (l'absence de sanitaires et d'eau potable, la vétusté des écoles, l'éparpillement des habitations rurales, l'absence de moyens de transport, l'éloignement des écoles des lieux d'habitation), ainsi que la dureté des conditions naturelles.

D'autres facteurs contribuent à la détérioration du niveau de scolarisation des filles : le facteur pédagogique (l'inadéquation de la vie scolaire avec les spécificités du milieu rural), auquel s'ajoutent des facteurs socioculturels (l'ignorance des parents des aspects positifs de l'éducation qui demeurent intimement convaincus que l'avenir de la fille est de rester à la maison, l'idée répandue selon laquelle la scolarisation de la fille porte atteinte à la cohésion de la société rurale, le fait de ne pas accepter la mixité des garçons et des filles et de considérer l'école comme une entrave à l'avenir de la fille dont le premier rôle reste celle de l'épouse et de la mère).

Nous savons tous ici que l'éducation aide également les filles à s'engager sérieusement dans la vie collective et à exercer leurs droits, en particulier l'adhésion à des organisations de la société civile dont les associations féminines. La scolarisation de la fille en générale et de la fille rurale en particulier constitue l'un des meilleurs investissements à même de garantir un développement humain durable et d'extirper la fille rurale du joug de l'analphabétisme, de la pauvreté et de la marginalisation.

L'incidence de la pauvreté au Maroc demeure forte, avec 14 à 19 % de la population totale considérée comme étant pauvre selon les sources. Il est important de souligner que l'incidence de la pauvreté parmi les enfants de

moins de 15 ans (44%) est presque trois fois plus élevée que pour les adultes (16%). La pauvreté au Maroc reste largement un phénomène rural, avec 66% des pauvres résidant dans les zones rurales alors que leur part dans la population totale est de 46%. En 2004, on estimait qu'un habitant sur quatre dans les zones rurales était pauvre, alors que la proportion dans les zones urbaines était de un sur dix. La plus forte incidence de la pauvreté relative parmi les populations rurales (22%) - comparée à 7,9% dans les zones urbaines

Le premier défi qui continue à se poser au développement du système éducatif marocain relève du fait que l'accès à l'éducation de base reste incomplet et inéquitable. Si des progrès significatifs ont été enregistrés dans l'accès des filles et des garçons à l'enseignement primaire et collégial, une minorité d'enfants, parmi les plus vulnérables, reste exclue du cycle primaire.

De même, si l'enseignement collégial est quasi-généralisé en milieu urbain, c'est loin d'être le cas en milieu rural. De plus, un nombre important d'enfants et de jeunes demeure en dehors du système éducatif, exclu de toute offre éducative, qu'elle soit formelle ou non formelle.

Finalement, en dépit de l'accélération récente du rythme de l'alphabétisation des adultes, près de 40% des marocains âgés de 10 ans et plus sont toujours analphabètes ; en milieu rural, ce taux atteint 60% et près de 75% pour ce qui est des femmes.

Au Maroc, de nombreuses associations nationales et internationales tentent de réduire l'écart de scolarisation filles / garçons, comme **Le Comité de scolarisation des filles rurales** qui a beaucoup fait parler de lui à travers une large campagne médiatique de sensibilisation.

Les actions de ces organismes ont permis ces dernières années une amélioration spectaculaire de l'indice de parité garçons/filles qui est passé de 2,3 à 1,1 entre 1990 et 2003.

Car au-delà de la scolarisation, c'est l'alphabétisation qui est touchée : le faible taux de scolarisation de la fille rurale explique un taux élevé de l'analphabétisme au sein des filles rurales, outre le fait qu'elles soient les dernières à regagner les bancs de l'école et les premières à les abandonner.

Tant que la femme ne sera pas considérée comme égale à l'homme, donc actrice possible sur le plan politique de nos pays arabo-musulmans, ou reléguée à des postes de ministre chargées d'affaires sociales (au Maroc, en Algérie ou en Tunisie), les initiatives n'évolueront que très peu et l'œil des hommes sur la scolarisation des jeunes filles ne changera guère.